

La suprématie constitutionnelle et le pouvoir constituant dérivé

Par **LilySzwec**, le **02/10/2019** à **14:46**

Bonjour / Bonsoir !

Voici le sujet de ma première dissertation en TD de droit constitutionnel!
Je ne comprends pas et je ne sais pas comment y répondre.
Des pistes?

Merci de votre réponse,
Lily

Par **LouisDD**, le **02/10/2019** à **15:04**

Salut

Il faut commencer par définir les deux notions du sujet puis se poser la question de savoir pourquoi ce sujet et pas un autre.

Personnellement je vois déjà une opposition entre « suprématie » et « dérivé » et c'est du français pas du droit...